

IDENTIFICATION

5

Identifiant

8134-71-7614

Adresse

58-58A, chemin du Bord-du-Lac

Dénomination



Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : vers 1910
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

Présentation sommaire

La résidence sise au 58-58A, chemin du Bord-du-Lac aurait été bâtie au début des années 1910. Elle apparaît pour la première fois sur le plan d'assurance-incendie de 1923 et figure au rôle d'évaluation municipale en 1916-1917. Il s'agit d'une maison à mansarde qui se reconnaît à son corps de logis de plan rectangulaire à deux étages dont le niveau supérieur est situé sous les combles brisés. L'arrondissement de Pointe-Claire compte un nombre restreint de ce type de maisons à mansarde en brique. La propriété repose sur un solage de béton et possède un parement mixte composé de briques en façade ainsi que sur la façade latérale gauche et d'un crépi texturé sur la façade latérale droite. Elle se compose également d'une galerie disposée en façade et protégée par le prolongement du brisis, d'un balcon central installé au-dessus de la galerie et de deux lucarnes à pignons qui percent la pente du brisis.

Certaines éléments particuliers de cette maison laissent perplexes et suscitent des interrogations, dont le toit à la Mansart dont la forme est peu orthodoxe, notamment en ce qui concerne le prolongement du brisis pour servir de garde-soleil à la galerie, de même que les fondations de béton qui pourrait laisser supposer que la maison a été déplacée. Des recherches plus approfondies permettraient peut-être de justifier la particularité de ces éléments caractéristiques.

Principales modifications

- Un volume annexe a été greffé derrière le corps de logis.
- La maison repose sur une nouvelle fondation de béton.
- Le recouvrement original de la toiture fait de tôle a été remplacé par des bardeaux d'asphalte.
- La porte d'entrée du rez-de-chaussée a été remplacée.
- La façade latérale droite a été revêtue de crépi.

DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale.
- Typologie constructive apparente : Charpente claire.
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Maison à mansarde.

Paysage

- Environnement immédiat : Secteur constitué de maisons unifamiliales faisant face au lac Saint-Louis.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain. La maison est située sur une parcelle peu profonde, entre l'autoroute 20 et le chemin du Bord-du-Lac.

Architecture

- La maison a conservé sa volumétrie particulière avec son toit mansardé.
- Elle arbore toujours un revêtement extérieur fait de brique peinte ainsi que des fenêtres à battants à grands carreaux.
- Elle a conservé par ailleurs son ornementation sobre composée de plates-bandes en brique posées en soldat au-dessus des ouvertures, d'appuis en bois placés sous les fenêtres, de piliers de galerie ouvragés et de corniches moulurées pour les lucarnes.

État physique

- Détériorations mineures : La galerie de la maison nécessiterait d'être redressée et quelques travaux de peinture seraient requis en ce qui concerne les éléments menuisés.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Authenticité : Malgré certaines modifications, cette propriété a connu une évolution harmonieuse. Elle a conservé ses principales caractéristiques, soit son toit mansardé, son parement en briques et ses fenêtres en bois à grands carreaux.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- Volumétrie, particulièrement la forme du toit à la Mansart;
- Parement extérieur en brique;
- Fenêtres à battants à grands carreaux;
- Le balcon, même s'il constitue probablement un ajout postérieur à la construction, constitue un apport intéressant.

À corriger :

- Le recouvrement de la toiture en bardeaux d'asphalte devrait être remplacé par un revêtement de tôle traditionnelle.
- La porte d'entrée du rez-de-chaussée devrait être remplacée par une porte de facture plus ancienne en bois.

En raison de son bon potentiel patrimonial, cette résidence devrait faire l'objet d'une étude plus poussée comportant un historique plus complet et une évaluation des composantes intérieures. Un tel dossier pourrait constituer une base solide pour une éventuelle intervention de mise en valeur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- Rôle d'évaluation. 1916-1917. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004